

Fiche signalétique

PREMIÈRE PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET LE FABRICANT

NOM DU PRODUIT :

Urinal Screen with non-para deodorant block with all scents (165-1Floral/165-2Pin/165-3Agrumes/165-4Agrumes/165-5Concombre melon/165-6Mangue)

CATÉGORIE DU PRODUIT : Désodorisant pour urinoirs, à usage professionnel

FABRICANT :

Continental Commercial Products

11840 Westline Industrial Drive, Ste 200, St. Louis, Missouri 63146, USA

TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : 800-325-1051

TÉLÉCOPIEUR : 800-327-5492

customerservice@contico.com

www.continentalcommercialproducts.com

DEUXIÈME PARTIE : INGRÉDIENTS DANGEREUX

Généralités – Urgences :

Aucun effet néfaste connu résultant de l'exposition chronique à l'utilisation recommandée de ce produit.

TROISIÈME PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom INCI	N° CAS	% par unité de poids	Limite d'exposition (VLE/VLEP)
Sulfate de sodium	7757-82-6	46 %	VLE-Non est.
Bicarbonate de soude	144-55-8	20 %	VLE-Non est.
Cellulose sodique	61789-40-0	16 %	VLE-Non est.
Dodécylbenzène-sulfonate de sodium	25155-30-0	15 %	VLE-Non est.
Bleu no 1	3844-45-9	2 %	VLE-Non est.
Parfum		1 %	VLE-Non est.

QUATRIÈME PARTIE : PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : En cas de contact oculaire, laver abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.

Inhalation : Amener la personne dans un endroit aéré.

Ingestion : Donner de l'eau – traiter systématiquement. Consulter un médecin ou un centre antipoison au besoin.

CINQUIÈME PARTIE : MOYENS D'EXTINCTION

Inflammabilité : Ininflammable

Point d'éclair : Sans objet

Limites d'explosibilité dans l'air : Sans objet

Combustion des produits : Sans objet

Risques d'incendie et d'explosion : Aucun connu.

Moyens d'extinction : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, des agents chimiques secs ou du dioxyde de carbone.

Consignes particulières pour la lutte contre l'incendie : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et une tenue de protection convenant à la lutte contre l'incendie chimique.

SIXIÈME PARTIE : FUITES OU DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Fuite ou déversement accidentel : Utiliser de la poudre à balayer. Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale.

SEPTIÈME PARTIE : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions d'entreposage : Tenir hors de la portée des enfants.

HUITIÈME PARTIE : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Exigence en matière de ventilation : Aucune exigence particulière.

Protection des yeux : Pas nécessaire.

Protection de la peau : Gants de caoutchouc.

Protection respiratoire : Pas nécessaire.

Autre protection : Pas nécessaire.

Pratiques professionnelles/sécurité : Pas nécessaire.

NEUVIÈME PARTIE : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Description : Tamis pour urinoirs, avec bloc désodorisant sans parabènes de 3 oz

Odeur : Divers

Couleur : Bleu

Point d'ébullition/de condensation : Non disponible

Densité relative : Non disponible

Tension de vapeur : Non disponible

Densité de vapeur : Non disponible

Viscosité : Non disponible

Solubilité : Soluble

DIXIÈME PARTIE : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Stabilité : Produit stable

Conditions d'instabilité : Aucune connue.

Matières à éviter : Aucune connue.

Produits de décomposition dangereux : Du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone peuvent être produits; des composés de sulfure peuvent aussi être produits.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

ONZIÈME PARTIE : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Effets de l'exposition :

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer de l'irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation.

INHALATION : Aucun n'est attendu.

INGESTION : Peut causer de l'irritation pouvant être accompagnée de nausées, de vomissements et de diarrhée.

CARCINOGENICITÉ : Non identifié comme carcinogène par OSHA, NTP ou IARC.

IDENTIFICATION DU PRODUIT : Tamis pour urinoirs, avec bloc désodorisant sans parabènes de 3 oz, tous parfums

DOUZIÈME PARTIE : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité : Non disponible.

TREIZIÈME PARTIE : ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Élimination des résidus : conformément aux exigences des autorités locales concernant les produits non dangereux.

QUATORZIÈME PARTIE : TRANSPORT

Classification DOT : Matière non réglementée par DOT (États-Unis)

Nom d'expédition : S. O.

No d'identification DOT : S. O.

Groupe d'emballage : S. O.

Précautions particulières en cas de transport maritime : S. O.

Quantités de matière dangereuse à signaler : S. O.

Précautions particulières en cas de transport : S. O.

Classification TDG : Matière non réglementée par TDG

Classification ADR : S. O.

Classification IMDG : Matière non réglementée IMDG

Classification IATA : Matière non réglementée IATA

QUINZIÈME PARTIE : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation fédérale et d'État : SARA Title III, Section 313 Toxic Chemical Notification & Release

Rapport :

Aucun

Proposition 65 de la Californie : Ce produit contient les ingrédients suivants, lesquels exigent la publication d'un avertissement en vertu de la State Drinking Water & Toxic Enforcement Act :

Aucun

Autres classifications : SIMDUT (Canada) Non réglementé en vertu du SIMDUT (Canada)

SEIZIÈME PARTIE : AUTRES RENSEIGNEMENTS

HMIS (États-Unis)

Danger pour la santé HMIS : 1

Inflammabilité : 0

: 0

Protection personnelle : A

National Fire Protection Association (États-Unis)

Risque d'incendie

Santé 0 Réactivité

Risque spécifique

Niveau d'aérosol NFPA : S. O.

Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} août 2015

Date d'expiration : le 31 juillet 2018

Déclaration de non-responsabilité :

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique sont exacts pour autant que nous sachions, compte tenu de l'information en notre possession et de notre compréhension à la date de sa publication. L'information présentée a uniquement pour but de servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le déversement sécuritaires et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une attestation de qualité. L'information concerne seulement la matière spécifiquement désignée et peut ne pas être valide si cette dernière est utilisée en combinaison avec une autre matière ou un autre processus, sauf indication contraire dans le corps du texte.